

MOR NDIAYE, DG DE L'OFFICE NATIONAL DE RECOURVEMENT DES AVOIRS CRIMINELS (ONRAC) « En 2025, les avoirs qui ont été recouverts, estimés à peu près à plus de 35 milliards »

En marge de l'atelier national « sur le recouvrement et la gestion efficace des avoirs criminels au Sénégal », organisé ce mardi 20 mai 2025 par l'ONG Action Humaine pour le Développement Intégré au Sénégal (AHDIS) avec le soutien du GIABA, M. Mor Ndiaye, Directeur général de l'Office National de Recouvrement des Avoirs Criminels (ONRAC), estime qu'en 2025, les avoirs qui ont été recouverts, sont estimés à plus de 35 milliards de F CF. Cet événement vise à renforcer la transparence et l'engagement des organisations de la société civile dans la lutte contre la criminalité économique.

Par Massaër DIA

D'après M. Mor Ndiaye, Directeur général de l'Office National de Recouvrement des Avoirs Criminels (ONRAC), l'objectif de cette rencontre est d'aller vers une sensibilisation de la population sur le recouvrement des Avoirs. Et cette première activité qui se tient à Dakar entre dans le cadre d'un financement, d'un appui, d'une subvention du GIABA à la société civile à travers l'ONG AHDIS pour mieux faire connaître la thématique de recouvrement des Avoirs. « L'ONRAC a été créé en 2021, plus précisément le 23 juillet 2021, et cette structure est devenue opérationnelle déjà en mars 2022. Et depuis lors, je peux dire, même moins d'un an déjà de fonctionnement, l'ONRAC avait déjà un milliard de biens, avoirs recouverts de F CFA, je précise. Nous sommes en 2025, les avoirs qui ont été recouverts peuvent être estimés à peu près à plus de 35 milliards. Donc c'est, vous dire simplement, le travail inestimable qui a été fait jusque-là. Je ne parlerai pas de biens mal acquis, mais je parlerai des avoirs criminels », a d'emblée souligné M. Ndiaye.

Selon M. Mor Ndiaye, parler vraiment du recouvrement des avoirs, c'est parler essentiellement d'abord de ce qu'on appelle la lutte contre la criminalité économique financière, la lutte contre la criminalité organisée, donc sa déclinaison organisée nationale ou internationale.

« Et donc lutter contre une criminalité économique-financière, lutter contre une criminalité organisée, c'est aussi lutter contre une criminalité de profit. Et lutter contre une criminalité de profit exige une prise en charge en amont de toutes les questions patrimoniales, c'est-à-dire tous les avoirs qui sont liés à cette criminalité, c'est-à-dire une enquête patrimoniale, une identification des avoirs, une gestion des avoirs qui justifie justement la mise en place de l'ONRAC qui a cette mission essentielle de gérer les avoirs, et le recouvrement en définitive des avoirs », dira-t-il.

Il estime que les populations doivent être sensibilisées sur les différentes infractions qui pourraient naître de cette criminalité économique-financière, que ce soit la corruption, que ce soit l'escroquerie, que ce soit des détournements de deniers publics, que ce soit par exemple toute autre infraction qui génère du profit, et c'est justement en cela que c'est important qu'il y ait une connaissance plus approfondie de ces thématiques qui interpellent l'ensemble des acteurs, l'ensemble de la population, y compris la société civile.

Selon M. Ndiaye, le cautionnement est prévu dans notre dispositif, comme la saisie et la confiscation sont prévues dans le dispositif sénégalais. « Donc il ne s'agit pas d'apprécier si c'est la meilleure ou la mauvaise solution, il s'agit simplement de voir est-ce qu'au Sénégal il est possible de faire application de ce dispositif, et c'est bien le cas. Donc suivant les dispositions des articles 133 et suivant le code de procédure pénale, il est parfaitement possible de cautionner pour bénéficier d'une liberté provisoire, et cette caution devrait garantir le paiement des dommages à intérêts, devrait garantir le paiement des frais de justice, devrait garantir le paiement des amendes, c'est ça un peu le sens du cautionnement », dira-t-il. Selon le directeur général de l'ONRAC, il y a une panoplie de dispositifs qui est mise en place, cette panoplie de dispositifs, et qui permet justement à nos acteurs qui sont impliqués de procéder au recouvrement des avoirs sur le plan international.

Quant à M. Amacodou Diouf, responsable de l'ONG AHDIS, il avance : « Cette initiative a été développée en rapport avec le GIABA. Donc l'ONG AHDIS, elle travaille autour des politiques publiques, a jugé nécessaire de contribuer à sa manière dans le cadre de la lutte contre la fraude, la corruption, le blanchiment des capitaux et à travers cela aussi, booster le processus participatif de la société civile dans le cadre du recouvrement et la gestion des avoirs illicites. Je crois qu'on est dans une campagne, aujourd'hui, il fallait convoquer les organisations de la société civile au niveau de toutes les régions du Sénégal,

avec les organisations de la société civile
recouvrement et de la gestion des avoirs mal
acquis au Sénégal »



faire une mise à niveau par rapport au concept, faire une mise à niveau par rapport les différentes institutions qui sont là pour davantage indiquer le directeur général de l'ONRAC a dit tout à l'heure en termes de mécanismes de procédures, d'enjeux, de missions ». Et M. Diouf de poursuivre : « A la suite de l'atelier de Dakar, certainement, nous allons dans les autres régions du Sénégal où on pourra discuter avec les communautés à la base, les décideurs locaux et les organisations de la société civile autour de la problématique du recouvrement. Nous sommes convaincus que les organisations de la société civile, peuvent faire quelque chose dans le cadre du recouvrement, au-delà de la sensibilisation, à travers la participation dans le cadre de la formulation de certains politiques, de certaines stratégies. On va vers la signature de la convention ».

COMMERCE EXTERIEUR

Les produits importés se renchérissent de 3,6%

L'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD), dans son document : « Note sur les indices mensuels des prix du commerce extérieur » (Mars 2025), souligne qu'au mois de mars 2025, les prix des produits à l'importation bondissent de 3,6%.

Par Massaër DIA



« Au mois de mars 2025, les prix des produits à l'importation bondissent de 3,6%, par rapport au mois précédent. Ce renchérissement résulte de l'augmentation des prix des produits minéraux qui y ont contribué à 1,7 point de pourcentage, des produits des industries chimiques (+0,6), des machines et appareils (+0,5), des produits des industries alimentaires (+0,2) et des matériels de transport (+0,2). Par rapport au mois de mars 2024, les prix de vente de marchandises à l'extérieur s'accroissent de 0,5%. Sur le premier trimestre de 2025, les prix des produits achetés à l'extérieur se réduisent de 1,1%, en comparaison à la même période de 2024 », note l'ANSD.

Les prix des produits exportés s'accroissent de 1,1%

« Les prix des produits à l'exportation augmentent de 1,1%, en mars 2025, comparés au mois précédent. Cet accroissement s'explique par la hausse des prix des produits minéraux qui y ont contribué à 0,6 point de pourcentage, des animaux aux vivants et des produits du règne animal (+0,4) et des produits du règne végétal (+0,2). Toutefois, l'appréciation des prix des produits exportés est amoindrie par le repli de ceux des produits des industries alimentaires (-0,1) et des chaussures, coiffures (-0,1). Par rapport au mois de mars 2024, les prix de vente de marchandises à l'extérieur se réhaussent de 4,0%. Sur le premier trimestre de 2025, les prix des produits à l'exportation s'accroissent de 3,0%, relativement à ceux de la même période de 2024 », précise la source.

L'ANSD souligne que les prix à l'exportation des produits volatils augmentent de 1,2% tandis que ceux des produits sous-jacents diminuent de 0,4%, en variation mensuelle, sur la période sous revue. Et par rapport au mois de mars 2024, les prix des produits sous-jacents augmentent de 4,6% tandis que ceux des produits volatils reculent de 2,6%. Sur les trois premiers mois de 2025, l'ANSD souligne que les prix moyens des produits sous-jacents croissent de 3,4% contrairement à ceux des produits volatils qui régressent de 1,9% relativement à la même période de 2024.

Les termes de l'échange restent stables

« Les termes de l'échange s'établissent à 1,03 en mars 2025, après 1,06 au mois précédent. Ce niveau des termes de l'échange s'explique par celui des peaux, cuirs, pelleteries et ouvrages en ces matières (2,60), des chaussures et coiffures (2,16) et des graisses et huiles animales ou végétales (1,65). Cependant, les termes de l'échange des produits minéraux (0,67) et des métaux communs et ouvrages (0,87) ont limité la compétitivité globale des produits échangés au cours de la période sous revue », souligne la source.

LI QUOTIDIEN

Éditeur: BD MÉDIAS
Directeur Général:
Babacar DIONE

Coordonnateur
de la rédaction:
Idrissa Niassy

Directrice de publication:
Dieynaba Tandiang

Rédacteur en chef:
Massaer DIA

La rédaction

Idrissa NIASSY
Ousmane THIANE

Adji Ousseynou DIOP DIALLO

email: redactionlii20@gmail.com

site web : www.liiquotidien.com

POUR COMPRENDRE LES STRATEGIES NATIONALES EN MATIERE DE PROTECTION SOCIALE

Renforcement de capacités des acteurs de Kaolack

M.Matar Séne, délégué général à la protection sociale et à la solidarité nationale, a participé à l'atelier régional de renforcement des capacités des acteurs de Kaolack. Cet atelier régional permet aux acteurs de mieux comprendre les stratégies nationales en matière de protection sociale.

Par Massaër DIA

« La FIARA offre une occasion exceptionnelle pour valoriser les efforts du ministère mais surtout donner la parole aux acteurs, pêcheurs, transformatrices, chercheurs, portuaires, partenaires au développement car, c'est ensemble, en synergie que nous pouvons bâtir une souveraineté alimentaire forte inclusive et résiliente. Vous êtes les bâtisseurs de cette souveraineté que nous appelons de tous nos vœux. Une souveraineté qui ne dépendra ni des marchés extérieures, ni des aléas climatiques mais nos capacités à produire, transformer à distribuer localement en harmonie avec notre environnement et nos valeurs », a souligné Dr. Fatou Diouf, ministre des pêches des infrastructures maritimes et portuaires. Le ministre précise que la FIARA est un rendez-vous majeur pour l'agriculture, l'élevage, la pêche et la souveraineté alimentaire dans toutes ses dimensions. Elle rajoute : « Le thème qui nous réunit aujourd'hui, c'est-à-dire contribution du secteur des pêches, des infrastructures maritimes et portuaires à la souveraineté alimentaire du pays raisonne comme un appel à l'unité, à l'action concertée et à l'innovation pour répondre aux besoins essentiels de nos populations et préparer d'avenir ».

Il poursuit : « Concernant le registre national unique (RNU), il est l'outil institutionnel de ciblage des projets et programmes de protection sociale au profit des populations pauvres et vulnérables. Il compte plus de 542 000 ménages dont 79 103 ménages issus de la région de Kaolack. La phase d'extension, en cours devrait le porter à plus d'un million de ménages. Cet atelier est l'occasion idéale pour approfondir notre compréhension des principes fondamentaux de la protection sociale, partager les orientations de la politique nationale, et diffuser des informations concrètes sur les programmes en cours ».

Quant à M. Mouhamed Habibou Camara, adjoint au Gouverneur chargé du développement, il a tenu à remercier la délégation générale à la protection sociale et à la solidarité nationale (DGPSN) pour cette initiative louable, qui témoigne de la volonté de l'État de faire de la protection sociale un levier essentiel de développement humain et de cohésion sociale.

« La région de Kaolack, malgré son potentiel économique, notamment dans l'agriculture, l'élevage et le commerce, fait face à des défis structurels qui affectent la résilience de ses populations les plus vulnérables. Le taux de pauvreté y demeure préoccupant, tout comme l'accès équitable aux services sociaux de base, en particulier dans les zones rurales. Les enfants, les femmes, les personnes âgées, les personnes vivant avec un handicap, ou encore les travailleurs du secteur informel sont autant de catégories qui méritent une attention soutenue », a souligné M. Camara, adjoint au gouverneur. Il estime que les enjeux auxquels ils font face sont multiples : L'insuffisance de mécanismes de protection sociale adaptés aux réalités locales ; Le manque de coordination entre les interventions des différents acteurs ; Une faible connaissance des dispositifs existants par les bénéficiaires Et surtout, la nécessité d'un renforcement continu des capacités des acteurs chargés de la mise en œuvre de ces politiques.



Il conclut : « Cet atelier arrive donc à point nommé. Il nous offre l'opportunité de mieux comprendre les stratégies nationales en matière de protection sociale, mais aussi d'identifier ensemble des solutions concrètes pour leur adaptation et leur mise en œuvre efficace dans le contexte particulier de Kaolack. Ainsi, je formule le vœu que cet atelier soit un véritable creuset de réflexion, d'apprentissage mutuel et de construction collective. Qu'il permette à chacun d'entre nous de repartir outillé, motivé et davantage conscient du rôle stratégique que nous devons jouer dans la transformation sociale de notre région. Pour ma part, en tant que Gouverneur de la région de Kaolack, je réaffirme l'engagement de l'administration territoriale et de tous les services déconcentrés de l'Etat à accompagner toutes les initiatives qui vont dans le sens du renforcement de la protection sociale, de la justice sociale et de l'équité territoriale ».

RECOUVREMENT ET GESTION DES AVOIRS AU SENEGAL

L'ONG AHDIS organise un atelier national avec le soutien du GIABA

L'ONG Action Humaine pour le Développement Intégré au Sénégal (AHDIS), avec le soutien du Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique de l'Ouest (GIABA), organise le mardi 20 mai 2025 un atelier national de sensibilisation et de plaidoyer des organisations de la société civile (OSC) sur le recouvrement et la gestion des avoirs au Sénégal.

Par Massaër DIA

D'après le communiqué parvenu à notre rédaction, cet atelier marque le lancement officiel d'une campagne nationale visant à mobiliser les OSC autour des enjeux liés au recouvrement et à la gestion des avoirs mal acquis. « Cette initiative fait suite au retrait du Sénégal de la liste grise du Groupe d'Action Financière (GAFI) en octobre 2024, saluant ainsi les efforts collectifs consentis dans la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Toutefois, des défis majeurs subsistent, notamment la nécessité de renforcer la transparence et l'efficacité du recouvrement des avoirs criminels, où le rôle des OSC est déterminant », renseigne la source.

D'après le communiqué, l'atelier réunira des représentants d'institutions nationales (ONRAC, CENTIF, OFNAC), des OSC membres et non membres des CRESPE (Comité régional d'études et de suivi des politiques économiques et sociales), des acteurs du secteur privé ainsi que des partenaires techniques et financiers. Et les participants travailleront à l'élaboration d'une méthodologie commune pour la diffusion de messages clés dans cinq régions stratégiques (Dakar, Louga, Thiès, Kédougou et Kolda), afin de renforcer la mobilisation citoyenne et l'engagement des OSC dans la lutte contre la criminalité économique.

À l'issue de la journée, un plan d'action régionalisé sera validé et un mécanisme de suivi sera mis en place pour garantir l'efficacité des campagnes de sensibilisation à venir.

À propos de l'ONG Action Humaine pour le Développement Intégré au Sénégal (AHDIS)

Créée en 1988, AHDIS est une organisation non gouvernementale sénégalaise indépendante qui œuvre pour le développement économique et social du Sénégal à travers la mise en place de programmes innovants et inclusifs. AHDIS intervient notamment dans la promotion de la gouvernance, le plaidoyer autour des politiques publiques, le développement local, la formation, la microfinance, l'agriculture durable, la santé et la nutrition. Forte d'un réseau de E partenaires nationaux et internationaux, l'ONG place l'humain au cœur de ses actions et s'engage à renforcer les capacités des communautés pour une transformation sociale durable et équitable.

À propos du Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique de l'Ouest (GIABA)

Le GIABA est une institution spécialisée de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), créée en 2000. Sa mission est de renforcer les capacités des États membres dans la prévention et la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Le GIABA accompagne les pays de la région dans l'adoption et la mise en œuvre de normes internationales en matière de lutte contre la criminalité financière, favorise la coopération régionale et organise des évaluations pour garantir l'efficacité des dispositifs nationaux. Le GIABA est un organisme régional de type GAFI (Groupe d'Action Financière). Le GAFI est une organisation mondiale de surveillance du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme.

LII QUOTIDIEN

Éditeur: BD MÉDIAS
Directeur Général:
Babacar DIONE

Coordonnateur
de la rédaction:
Idrissa Niassy

Directrice de publication:
Dieynaba Tandiang

Rédacteur en chef:
Massaër DIA

La rédaction

Idrissa NIASSY
Ousmane THIANE

Adji Ousseynou DIOP DIALLO

email: redactionlil20@gmail.com
site web : w.w.lilquotidien.com